



Feuillet - 2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Membres titulaires      | 39         |
| Titulaires Présents     | 28         |
| Suppléants avec vote    | 2          |
| Pouvoirs                | 8          |
| Nombre de votants       | 38         |
| Date de la convocation  | 20/06/2023 |
| Certifié exécutoire le  | 27/06/2023 |
| Date d'affichage        | 29/06/2023 |
| Envoyé en préfecture le | 30/06/2023 |

*Le vingt-six juin de l'an deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'espace mille sources à Bugeat, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE:** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORD Jean-Pierre, BOURROUX François, CHAMPSEIX

Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COISSAC Vincent, COUTURAS Alain, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, RUAL Bernard, SAVIGNAC SYLVIE, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, TER-HEIDE Laurence, TERRACOL Danielle, VIGROUX SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** Delaunay Jean Paul, GAGE Pascal

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :**

**EXCUSES :** BOUCHOT Estelle (représentée), BOURDARIAS Sophie, CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à SAVIGNAC Sylvie), CHASSEING Daniel (donne procuration à RUAL Bernard), DEGERY Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), JARRIGE Didier (donne procuration à PEYRAMAURE Pierre), LE MEUR Marion (donne procuration à SARDENNE Josiane), PETIT Christophe (représenté), ROME Hélène (donne procuration à COUTURAS Alain), SENEJOUX Philippe (donne procuration à JENTY Philippe), URBAIN Jean Yves (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice).

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**111-2023 : choix d'un scénario pour l'optimisation du tri des déchets**

En vue de l'optimisation du service de collecte des déchets,

Suite à la présentation sur site, d'un bac de regroupement pucé avec seau, permettant la tarification incitative et l'identification de l'usager, par la société FM Développement,

Suite à la présentation synthétique de l'étude sur les trois derniers scénarios retenus, consistant à conserver le maillage existant de bacs à ordures ménagères (porte à porte + points de regroupement)

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à 29 voix pour le scénario 6, 8 voix pour le scénario 5 et 2 voix pour le scénario 7 :**

Décide de retenir le scénario 6 consistant à :

- Remplacer les bacs Ordures Ménagères des points de regroupement par des bacs permettant à terme l'identification de l'usager et la tarification incitative,
- Ajouter à chaque point du maillage existant un bac jaune pour la collecte des emballages (porte à porte + points de regroupement).
- Modifier les tournées de collecte de façon alternée : semaine 1 Ordures Ménagères / Semaine 2 Emballages, etc

Fait à Treignac le 29/06/2023  
Le Président Philippe JENTY

